

A2-382-FR

Positionspapier

Initiator*innen: JUSO Argau (beschlossen am: 22.01.2023)

Titel: **A2-382-FR zu A3NEU28: Plateforme électorale de la JS Suisse – élections fédérales 2023**

Antragstext

Von Zeile 411 bis 413:

40% des gens en Suisse possèdent leur logement. Les autres personnes ayant un logement le louent et ~~sont contraint-es~~ doivent parfois dépenser une grande partie de payer jusqu'à 35% leur revenu pour se loger. Par exemple, les ménages dont le revenu brut est inférieur à 4000 francs dépensent en moyenne 35% de leur revenu pour se loger. Et une grande partie des profits des propriétaires est illégale :

Begründung

La formulation initiale suggère que 35% est une limite qui n'est jamais dépassée, ce qui est incorrect. De même, notre proposition est judicieuse pour montrer que tous les revenus ne sont pas soumis à la même charge.